



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 6 mai 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Est/sont absents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-05-206 / DEMANDE DE FORMATION EN SIGNALISATION ROUTIÈRE AUPRÈS DE LA MTQ POUR LES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE.

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **QUE** le conseil autorise le directeur général monsieur Karl Péguy Saint-Fort à solliciter auprès de la direction régionale du MAMH et du MTQ du Centre du Québec une assistance en vue d'obtenir une formation en Signalisation routière pour les employés de la voirie de la municipalité de Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 mai 2024**.

Signé

Karl Péguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier